



Discours

Paris, le 15 mars 2019
Seul le prononcé fait foi

Le ministre de la Culture,

Discours de Franck Riester, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion du Salon du Livre de Paris, le vendredi 15 mars 2019

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je veux vous dire toute ma joie d'être ici, de rencontrer les lecteurs, les acteurs et tous les amoureux du livre.

De vous rencontrer, de vous retrouver, de retrouver le Salon.

C'est déjà ma deuxième journée : j'étais là pour l'inaugurer, hier soir, aux côtés du Premier ministre.

Je veux vous dire ma joie, aussi, que le Salon ait choisi de mettre l'Europe à l'honneur.

Elle est aujourd'hui à la croisée des chemins.

Les élections qui se tiendront dans quelques semaines peuvent la faire basculer.

Partout s'exprime la tentation de reculer, de tourner le dos à l'Histoire.

Soyons à la hauteur de cette histoire, de notre histoire.

Soyons à la hauteur de ce que nous sommes.

L'Europe : c'est ce que nous sommes.

Et l'Europe existe d'abord par sa culture.

C'est l'Europe dont nous parle Steiner, l'Europe des cafés, lieux de rendez-vous et de débats, repères des poètes et des flâneurs ; l'Europe qui a donné à ses rues, à ses places,

à ses avenues, les noms de ses écrivains, de ses philosophes, de ses compositeurs ; l'Europe dont les Nations, par-delà les conflits et les réconciliations, n'ont jamais cessé de converser : dans la langue de leurs intellectuels, la langue de leurs artistes. Dans la langue de la création.

Nous en avons eu la preuve, lors de l'intervention du Président de la République à la télévision italienne.

Convoquant *L'Art de la comédie* d'Eduardo De Filippo, et le génie de De Vinci, il a rappelé combien nos imaginaires, nos littératures et nos cinémas sont constitutifs de l'amitié qui lie la France et l'Italie.

Il a rappelé que la culture réconcilie.

Par ailleurs, je viens une nouvelle fois de rencontrer mon homologue italien, Alberto Bonisoli, pour parler de la coopération culturelle entre nos deux pays, à commencer par la préparation des expositions De Vinci à Paris, à l'automne, et Raphaël, l'année prochaine, à Rome.

La France prêtera des œuvres à l'Italie, l'Italie prêtera des œuvres à la France, et nous ferons tout le nécessaire avec nos musées, pour que ces deux célébrations soient une réussite.

L'Europe a été fondée autour de sa culture.

Et nous la refonderons par la culture.

C'est la vision que porte le Président de la République.

Une vision qu'il a exprimée, dans son discours de la Sorbonne, puis en novembre 2017, à la foire de Francfort.

Cette Europe de la culture, le livre y tient une place prépondérante.

Il est au fondement de notre civilisation.

De l'invention de l'imprimerie à l'avènement des Lumières et l'Encyclopédie, notre Histoire s'est écrite dans les livres, par les livres.

Mais cela n'en fait pas pour autant un objet du passé.

Le livre est un bien culturel qui reste cher au cœur des Français :

Selon l'étude que vient de publier le Centre National du Livre, 73% d'entre eux estiment qu'il est "important de lire" pour "être heureux et épanoui".

C'est un objet qui résiste aux mutations de notre temps.

Il a su s'adapter à de nombreux bouleversements technologiques.

Il reste le vecteur privilégié de diffusion des idées nouvelles ; le moyen de porter un regard sur notre époque et sa complexité ; et, évidemment, la source d'un plaisir pareil à nul autre : le plaisir de lire.

Le livre, c'est aussi – je ne vous l'apprends pas – une industrie.

Une industrie qui fait vivre des milliers de femmes et d'hommes dont la passion et la vocation connaissent peu d'égal :

- Les auteurs,
- Les éditeurs,
- Les libraires.

Je sais leurs inquiétudes, vos inquiétudes, quant à l'avenir de la filière.

Certes, le numérique n'a pas ébranlé les grands équilibres.

Il n'a pas accaparé la valeur que vous créez.

Mais cela n'a pas empêché celle-ci de stagner, même de reculer, depuis plusieurs années.

Cette baisse n'est pas inexorable. J'en suis convaincu.

Inverser la courbe : voilà notre objectif commun.

Il mobilise pleinement le ministère de la Culture.

Et il doit mobiliser l'ensemble des acteurs.

Pour protéger la valeur d'une industrie, il faut parfois assumer les transformations nécessaires.

A vous de vous adapter !

A vous d'anticiper les mutations à venir ; de rester attentifs aux usages, aux demandes de nos concitoyens ; d'adapter vos offres et vos services.

A nous de vous y aider !

C'est le rôle du ministère de la Culture.

Vous pouvez compter sur moi pour mener une politique ambitieuse de soutien au livre.

Pour ceux qui les lisent et ceux qui les écrivent.

Pour les auteurs et les lecteurs.

En France, en Europe, et partout dans le monde francophone.

Ce soutien, je le porte d'abord à l'échelle nationale.

A travers le plan Bibliothèques.

Nos bibliothèques doivent s'adapter aux usages, aux attentes, au rythme de vie de nos concitoyens.

L'Etat est là, le ministère de la Culture est là, aux côtés des collectivités, pour les accompagner.

Pour leur permettre d'ouvrir plus et d'offrir plus.

Ouvrir plus, c'est étendre leurs horaires d'ouverture, en soirée et le week-end, notamment.

J'ai pu en voir les effets, la semaine dernière, à la Médiathèque de Bayeux.

Elle ouvre désormais tous les soirs jusqu'à 19h, durant la pause du déjeuner, et le dimanche après-midi.

Nous allons continuer, partout en France, à soutenir ces efforts.

Offrir plus, c'est élargir la gamme de services apportés par les bibliothèques à nos concitoyens.

C'est faire de nos bibliothèques les têtes de pont de la culture dans les territoires ; des maisons de service public culturel de proximité ; des lieux d'éducation artistique et culturelle.

La médiathèque de Bayeux, dont je vous parlais, propose des jeux vidéo, des ateliers d'initiation au code, des ateliers d'écriture, un service de prêt d'instruments de musique...

Elle n'est pas seulement un lieu de passage, c'est un lieu de brassage.

Pas seulement un lieu de visite, mais un lieu de vie.

Pas seulement un lieu de lecture, mais un lieu de culture.

C'est ce que doivent devenir nos bibliothèques, davantage encore qu'elles le sont aujourd'hui.

En parlant d'« offrir plus », en parlant de « services qu'on ne trouve pas ailleurs », je pense à un autre maillon essentiel de l'animation culturelle de nos territoires...

Je pense à nos librairies.

Ce qui fait la force de nos librairies, c'est qu'elles « offrent plus ».

C'est leur service incomparable.

Ce sont les conseils personnalisés qu'apportent nos libraires.

C'est la curiosité que suscite la seule exposition d'un livre, qui encourage le lecteur à sortir de sa routine, de ses habitudes ; à rencontrer l'inattendu.

Elles sont les lieux les plus efficaces pour la diffusion de la diversité éditoriale.

Alors certes, l'ensemble de l'offre éditoriale est disponible sur internet. Et sur internet, on trouve à coup sûr ce que l'on cherche.

Mais il n'y a qu'en librairie que l'on trouve ce que l'on ne cherchait pas !

Au-delà de ce constat, nos compatriotes ignorent encore trop souvent qu'un livre neuf doit être proposé à la vente à un prix unique, quel que soit le réseau de distribution.

La loi sur le prix unique du livre demeure un outil essentiel de notre politique en faveur du livre. Tant au service du public, qu'au service des professionnels.

Je veux le redire ici ce soir : le prix unique du livre est une chance pour notre pays.

- Parce qu'il permet une variété et une densité de points de vente exceptionnelles.
- Parce qu'il privilégie une véritable concurrence, c'est à dire saine et équilibrée
- Et parce qu'il maintient des prix beaucoup plus accessibles que dans la majorité des autres pays développés.

Nous avons su l'étendre à l'univers numérique.

Pour autant, il reste des difficultés.

Le médiateur du livre m'a récemment remis son rapport annuel d'activité.

Il m'a notamment alerté sur la problématique non résolue de la confusion entre le neuf et l'occasion en matière de vente en ligne.

Nous devons travailler, ensemble, à trouver des solutions à cette question.

Nos librairies, je le disais, disposent de nombreux atouts.

Il nous revient de les valoriser.

Le pass Culture va nous le permettre.

Il intégrera bientôt un référencement des stocks des librairies.

Concrètement, cela signifie que, via l'appli du pass Culture, les lecteurs sauront où le livre qu'ils cherchent peut être trouvé près de chez eux.

Plus généralement, le livre et la lecture ont toute leur place dans le pass Culture.

D'abord, parce que nous cherchons à proposer un maximum de titres aux utilisateurs.

Et parce que nous imposons que les livres choisis soient récupérés dans des librairies de proximité.

Nous ne sommes qu'au début de l'expérimentation mais déjà, il semble que les livres sont choisis par un grand nombre d'expérimentateurs !

Et cela va sans doute s'accroître avec l'ajout de nouvelles offres :

- Les libraires sont d'ores et déjà encouragés à partager leurs coups de cœur et recommandations.
- Les services de livres audio déjà disponibles sur le pass sont quant à eux en train de réfléchir à des offres spécifiques.
- Des concours de nouvelles ou de poésie, et des lectures publiques seront prochainement intégrés au pass.

Ce soutien au livre, je le porte aussi au-delà de nos frontières.

Dans le monde francophone : c'est le sens des Etats généraux du livre en langue française, annoncés par le Président de la République dans son plan pour la langue française et le plurilinguisme, le 20 mars dernier.

J'ai à cœur de mener à bien ce projet, en étroite association avec l'ensemble des pays qui ont le français en partage.

La langue française est notre chance.

C'est une langue d'échange, de circulation des savoirs et des cultures.

Ces États généraux doivent permettre, entre autres, de développer, dans tous ces pays, l'édition en langue française, ainsi que la circulation des œuvres et des auteurs.

Sylvie Marcé, qui est la Commissaire Générale, et les équipes de l'Institut Français bâtissent depuis plusieurs mois déjà, en lien avec l'ensemble des acteurs francophones concernés, un programme de travail et d'actions.

Ils ont tout mon soutien.

Ce soutien au livre, je le porte au niveau européen.

A travers la défense du droit d'auteur.

L'Europe, je le disais, c'est ce que nous sommes.

Et c'est aussi notre meilleure protection.

La directive sur le droit d'auteur est d'une importance capitale – vous le savez tout autant que moi.

Depuis des mois, les négociations autour de ce texte nous mobilisent, vous comme moi.

Nous restons fortement mobilisés, en vue du vote par le Parlement européen à la fin de ce mois.

Le compromis auquel nous sommes arrivés est un bon compromis, à bien des égards.

Je pense notamment :

- Au principe de prévalence des licences sur l'exception,
- Au rééquilibrage des rapports avec les plates-formes,
- Ou à l'amélioration des relations entre auteurs et éditeurs.

Nous trouverons rapidement, sur l'ensemble des sujets, des modalités d'application répondant aux intérêts légitimes des éditeurs et des auteurs, respectant la lettre et l'esprit du texte.

Ce soutien au livre en Europe, je le porte également à travers le soutien à la traduction.

Umberto Eco disait : « La langue de l'Europe, c'est la traduction ».

Cette langue, il nous revient de la faire vivre.

De renforcer et développer les budgets et les dispositifs consacrés à la traduction et aux traducteurs ; leur mobilité et leur formation ; la circulation de leurs œuvres, au sein de l'espace européen et des pays voisins.

Le programme Europe Créative comprend désormais un volet dédié au livre et à l'édition.

C'est une formidable nouvelle.

Je souhaite que les initiatives que vous portez pour le développement de la traduction y prennent toute leur place.

Cette « langue de l'Europe » qu'est la traduction, nous la ferons vivre – je vous l'annonce ce soir – à travers un grand prix de traduction, en partenariat avec la Société des gens de lettres.

Le Président de la République s'y était engagé, lors de la foire de Francfort.

Ce prix deviendra, j'en suis certain, un temps fort de nos saisons littéraires.

Je remercie chaleureusement Marie Sellier, et à travers elle la magnifique institution qu'est la SGDL, ainsi que tous ses sociétaires.

Merci d'avoir accepté d'unir nos forces, pour mettre en avant chaque année l'œuvre, le talent, la créativité d'un traducteur.

La SGDL saura garantir, je le sais, un grand professionnalisme et une parfaite indépendance dans l'instruction de ce prix.

Elle saura également mobiliser l'ensemble des acteurs investis en France dans le soutien à la traduction, afin de donner à cette initiative le caractère le plus collégial possible.

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Je ne peux pas parler des traducteurs sans parler, de façon plus générale, des artistes-auteurs.

Les conditions de la création artistique font l'objet, depuis trois décennies, d'une profonde transformation.

Elles sont aussi différentes de celles d'hier, que de celles qui s'imposeront demain.

Ne soyons pas nostalgiques des temps passés.

Au contraire : préparons-nous pour l'avenir.

Mais avant d'agir, il nous faut réfléchir.

Nous devons nous interroger sur la place réservée aux artistes, aux créateurs, au sein de notre société.

Ils nous alertent, depuis des années, sur leur précarité.

J'entends les voix des auteurs, en particulier, qui s'inquiètent de voir l'écart se creuser, entre le temps qu'ils consacrent à la création et les revenus qu'ils en retirent.

Cette évolution est due à des causes variées – qu'il s'agisse de dynamiques propres aux différents secteurs économiques concernés, ou de la mise en œuvre de réformes jugées peu adaptées.

En ce moment-charnière, je souhaite donc engager une réflexion sur l'auteur et l'acte de création.

Car ce que vous avez en commun, c'est la passion de votre métier et le bonheur de créer !

Cette réflexion doit permettre de trouver le cadre le plus favorable à l'épanouissement de la création et de la diversité culturelle, pour les prochaines années.

Cette réflexion doit être ambitieuse et réaliste, concertée et ouverte, multidisciplinaire et prospective, au service de tous les créateurs.

J'ai décidé de confier cette mission à Bruno Racine.

C'est un grand connaisseur des politiques publiques de la culture, et je connais son goût pour l'analyse des mutations de notre société.

Je suis certain que ses capacités d'écoute et d'analyse, déjà mises à profit au sein du ministère de la Culture, seront des gages de succès.

Je tiens à le remercier chaleureusement d'avoir accepté cette mission, que je sais complexe et ambitieuse.

Je détaillerai dans les prochains jours les axes de sa mission.

Je l'inviterai notamment à me faire des propositions pour constituer un collège d'intellectuels, d'experts et d'acteurs du secteur, qui permettra de nourrir ses réflexions : je pense à des sociologues, des universitaires, des philosophes, des économistes, des juristes...

Vous y serez étroitement associés.

Enfin, il n'y a pas seulement la place des artistes-auteurs que nous devons redéfinir, mais aussi celle des directeurs de collections.

Je sais qu'il s'agit d'un sujet très important, pour beaucoup d'entre vous

J'invite donc les éditeurs à me proposer une définition claire, argumentée et raisonnable des situations qui devraient nécessairement être admises comme des directeurs de collection, dans l'esprit du droit de la sécurité sociale.

Voilà, mesdames et messieurs, très chers amis, les quelques messages que je tenais à vous adresser.

Le Salon ne fait que commencer.

Mais je vous souhaite une affluence à la hauteur de vos attentes ces prochains jours.

Et je vous donne rendez-vous, ici, l'année prochaine, en formulant le vœu que le salon Livre Paris fera une belle place à deux grandes thématiques portées en 2020 par le ministère de la Culture : l'année nationale de la bande dessinée et la saison Africa.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC